

Réunion du 07/07/2019

Thème 6 : Environnement

1°) - les 11 propositions mises en avant par les 3 groupes

Proposition 1	Optimiser l'utilisation de l'énergie et favoriser les énergies renouvelables : respecter les engagements pris par la France à la COP 21.
Proposition 2	Favoriser la biodiversité : plus de nature en ville, sortir du « tout-goudron », favoriser les trames vertes et bleues.
Proposition 3	Lutte contre les pollutions : air, eau, publicité, éclairage nocturne.
Proposition 4	Réduction des déchets en amont (obligation légale) et tri/valorisation des bio-déchets.
Proposition 5	Plus de végétaux accessibles aux habitants (arbres fruitiers, jardins partagés...) et développement dans le milieu scolaire (incitation de la mairie).
Proposition 6	Favoriser le « zéro-déchet » : exemplarité de la collectivité, créer des groupes d'échange pour limiter la consommation et la production de déchets, composteurs partagés au pied des immeubles.
Proposition 7	Réfléchir à des mesures pour limiter la consommation d'eau potable.
Proposition 8	100 % de bio local dans les cantines.
Proposition 9	Espaces communs plus verts : partage, coresponsabilité, participation des habitants.
Proposition 10	Ceinture verte : moins de pollution de l'air et de l'eau et production d'une alimentation locale et saine.
Proposition 11	Réduction des déchets : particuliers, mais aussi industriels, commerciaux...

2°) l'intégralité des propositions récoltées sur les post-it (51 propositions)

1	Remise en régie de l'eau (compétence agglo), regrouper toutes les communes.
2	Choix de zones péri-urbaines agricoles en bio pour protection de l'eau et fourniture locale en alimentation.
3	Une ceinture verte autour des lieux d'habitation.
4	Amendes pour les voitures qui stationnent sur les trottoirs (poussettes, handicapés).
5	Biodiversité : pieds de mur végétalisés. Pas de pesticides.
6	Favoriser le végétal (pieds de mur).
7	Revoir l'aménagement de la ville pour éviter les consommations d'eau sur les massifs en été. Coulée verte.
8	Une adaptation de la ville au changement climatique.
9	Éducation/gaspillage, objectif zéro déchet.
10	Réduction de la production de déchets.
11	Moins de voitures, de bruits, de bitume !

12	Renforcer la circulation des bus gratuits.
13	Développer les pistes cyclables en centre-ville et parking pour vélos.
14	Question de la consommation : accessibilité (prix, commodité), quel choix laissé aux personnes ?
15	Que les habitants aient leur avis à donner sur leur environnement, qu'il ne leur soit pas imposé.
16	Places où se réunir, arbres.
17	Espace que l'on partage = coresponsabilité, construction lente.
18	Pouvoir faire du vélo en ville, des pistes cyclables coordonnées et sécurisées.
19	Rapport au CO2, des parkings extérieurs pour un centre-ville piéton.
20	Intégrer dans le projet d'agglomération le lien ville/campagne (jardins en milieu scolaire, arbres dans la ville, travail avec le lycée agricole).
21	Des jardins partagés en permaculture et arboriculture – dont beaucoup d'arbres fruitiers – sur tous les espaces de vie.
22	Gestion des espaces verts accessibles aux habitants (plantation d'arbres fruitiers, développement des jardins familiaux, bacs à compost collectifs, espaces ludiques et de repos, plus d'ombre pour le changement climatique).
23	Laisser plus de place à la végétation partout (trottoirs, bosquets dans les quartiers), zéro-phyto dans les cimetières et les terrains de sport.
24	Plantation d'arbres en ville et gestion vers le naturel de la forêt domaniale. Halte à l'exploitation productive intensive.
25	Plus de verdure et des jardins partagés.
26	Action municipale plus déterminée sur la limitation des déchets de la collectivité et en direction des habitants.
27	Créer des groupes d'échange citoyen pour mieux consommer, moins jeter, et les aider à mettre en œuvre des actions.
28	Engagement vers le zéro-déchet.
29	Aménagement des rivières et valorisation (nettoyage, berges, plantations).
30	Acheter des terres pour des cultures bio pour les cantines.
31	Gratuité de l'eau pour les besoins de base et surtaxée ensuite.
32	Généraliser le bio dans les cantines scolaires et administratives.
33	Établir un diagnostic sur la dépense en eau et réflexion pour limiter l'usage d'eau potable (récupérateurs d'eau, arrêter le gaspillage).
34	Nouveaux bâtiments plus accueillants.
35	Développement des aménagements pour une circulation douce.
36	Interdire les voitures au cœur de la ville.
37	Réimplanter une ou des gares avec des trains qui circulent et qui s'arrêtent.
38	Subordonner toutes les politiques à un Plan Climat en conformité avec les engagements pris par la France (économies d'énergie, sobriété, énergies renouvelables).
39	Favoriser l'autonomie énergétique des bâtiments publics.

40	Réduire les pollutions de manière significative : bruits, publicité, air, eau, plastiques.
41	Problème de la qualité de l'eau : revoir les pollutions en amont.
42	Être vigilant sur les modes de production locaux.
43	Multiplier les arbres et les espaces verts pour favoriser la biodiversité.
44	Préserver une trame verte et bleue dans la ville.
45	Pouvoir mettre des vélos dans les bus gratuits (favoriser l'usage de la bicyclette sur les trajets courts).
46	Sortir du tout goudron.
47	Développer les filières des nouvelles énergies et la formation.
48	Potagers ouverts, potagers pour les écoles, potagers partagés pour les milieux défavorisés.
49	Développer le tri des bio-déchets pour pouvoir faire une méthanisation de qualité.
50	Retravailler sur la question des déchets : réduction à l'achat, collecte et tri sélectif à inciter.
51	Question de la production : Qui ? Comment ? Pourquoi ? Avec qui ? Services municipaux et soutien à l'activité locale.